



Compte rendu Réunion de démarrage des études

Lundi 25 juin 2012, 14h, locaux du SIVB à Agnetz

Etude hydromorphologique du bassin versant de la Brèche en vue de l'obtention du bon état écologique

Etude relative à la délimitation et l'inventaire des zones humides des vallées de la Brèche et ses affluents

Participants :

M. Copel Alain	Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche	Président	alain.copel@wanadoo.fr
M. Le Corre Erwan	Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche	Technicien rivière	sivbreche@gmail.com
M. Coulmain Christian	Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche	Technicien assistant	sivbreche@gmail.com
M. Ducreux Jean-Louis	Atelier d'Ecologie Urbaine	Assistant maître d'ouvrage SIVB	aue@wanadoo.fr
M. Lemaire Jérémie	SCE Aménagement et Environnement	Chef de projet	jeremie.lemaire@sce.fr
Mme Gambier Pascale	SCE Aménagement et Environnement	Chef de projet	pascale.gambier@sce.fr

La réunion visait à lancer les deux études attribuées au bureau d'étude SCE Aménagement et Environnement : documents administratifs, présentation du bureau d'étude et de l'approche envisagée pour les études, mise à disposition des données en possession du SIVB.

Le Comité de pilotage technique, initialement envisagé à cette même date, a du être reporté au vendredi 20 juillet matin en fonction des disponibilités des différents partenaires :

CoTech Etude hydromorphologique : vendredi 20 juillet à 9h en mairie d'Agnetz

CoTech Etude zones humides : vendredi 20 juillet à 11h en mairie d'Agnetz

Présentation de l'étude d'inventaire des zones humides par SCE :

Equipe en charge de l'étude :

Directeur de projet : Jérémie Lemaire

Chef de projet : Pascale Gambier

Chargé d'étude : Nicolas Ramont

accompagné de : Aurélien Ferré et Arnaud Moreira

Référent technique : Stéphane Dulau

L'Etude se déroule sur les 27 communes riveraines des cours d'eau du bassin versant de la Brèche, représentant approximativement 24 km² de zones à dominantes humides.

L'Etude se déroulera en 4 phases :

- Collecte des données sur le territoire, contrôle de leur sérieux et de leur précision.
M. Ducreux pense que des inventaires faune flore ont été réalisés à Villers St Paul.
Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est à solliciter concernant le Marais de Monchy.
Ces organismes sont sollicités par le SIVB et leurs coordonnées transmises à SCE.
Données fournies : historique de l'activité du SIVB, inventaires de la zone des Marettes à Clermont (1991 et 2011).

- Prélocalisation des zones humides à l'aide d'outil cartographique. Celle-ci est réalisée à partir des données existantes puis soumises aux acteurs locaux.
Données cartographiques fournies par le SIVB (BD Ortho, BD parcellaire, BD Topo, BD Alti 50, GeoFla, Scan 25, BD Carthage, Corine Land Cover, Zonages d'inventaires et réglementaires, ZDH AESN).

- Délimitation et caractérisation des zones humides (mi aout à fin septembre) :
Relevés sur le terrain (périphérie et transects) à l'aide d'outils informatiques géoréférencés et de l'outil ZonHum, relevé des surfaces nécessitant des sondages pédologiques (en l'absence d'expression floristique), post traitement des données.
Rendu à l'échelle 1/10 000è, ayant pour conséquence de laisser paraître une imprécision d'une dizaine de mètres sur la périphérie des zones humides.
Un arrêté préfectoral de pénétration a été pris à la demande du SIVB, permettant l'accès du personnel de SCE aux parcelles privées.

- Proposition de zonage ZHIEP (tranche conditionnelle).

SCE propose de réunir un Comité de pilotage semaine 33 (mi-aout) ce qui ne semble pas pertinent en raison des congés. Une nouvelle planification retardant le CoPil et la phase terrain sera proposée.

Présentation de l'étude hydromorphologique par SCE :

Equipe en charge de l'étude :

Directeur de projet : Jérémie Lemaire
Chef de projet : Pascale Gambier
Chargé d'étude : Lucas Bedossa et Marine Gleize

L'Etude concerne les cours d'eau du bassin versant de la Brèche sur le territoire des 3 syndicats de rivière (soit 27 communes). Environ 80 kilomètres de cours d'eau, correspondant à la Brèche dans son ensemble, l'Arré, la Béronnelle (supérieure et inférieure) et le Ru de la Garde feront l'objet d'une description fonctionnelle détaillée.

Les très petits cours d'eau complétant la liste des cours d'eau du bassin versant, soit 30km environ, ne feront l'objet que d'un inventaire. Ceux-ci sont déjà bien connus (étude de 2009) et ne sont pas soumis au rapportage en tant que masse d'eau.

L'Etude portera principalement sur 3 thématiques :

- connectivité longitudinale
- connectivité latérale
- biodiversité et habitats

Déroulement de l'Etude :

1) Phase d'état des lieux et de diagnostic :

- Collecte, analyse et interprétation des données sur le territoire, contrôle de leur sérieux et de leur précision.

Données fournies : historique de l'activité du SIVB, ouvrage historique « les moulins de la Brèche », campagne d'analyse Pasteur de 2009, Etude de la Cater de 2000, Etude préalable à l'aménagement du BV de la Brèche Setegue 1996, données cartographiques (BD Ortho, BD parcellaire, BD Topo, BD Alti 50, GeoFla, Scan 25, BD Carthage, Corine Land Cover).

Les données existantes ou à solliciter sont : les fiches de relevé des ouvrages du ROE réalisées par l'Onema, les exutoires de réseau auprès des EPCI, les suivis qualité auprès de l'AESN. Ces organismes sont sollicités par le SIVB et leurs coordonnées transmises à SCE.

- Expertise de terrain : parcours à pied de l'intégralité des 80km, relevé des ouvrages (prévisionnel de 50 moulins, seuils, ouvrages de franchissement...) et de toutes les caractéristiques et problématiques telles que définies dans le CCTP à l'aide d'une tablette informatique géoréférencée.

Un arrêté préfectoral de pénétration a été pris à la demande du SIVB permettant l'accès du personnel de SCE aux parcelles privées.

- Analyse des données, mise en forme de l'état des lieux et du diagnostic, définition des tronçons homogènes (géologie, hydraulique, pressions...). Les rendus cartographiques sont réalisés à l'échelle 1/10 000è.

2) Identification des enjeux par tronçon homogène et localisation des sites pilotes.

3) Programme d'action

- Réalisation d'une Boite à outil présentant les différents types d'actions envisageables, assortie d'un programme pluriannuel chiffré. La durée de celui-ci (5 ou 10ans par exemple) doit être discutée en Comité de Pilotage, notamment en fonction des modalités de financement.

- Réalisation des avant-projets préalablement validés en Comité de pilotage.

La phase terrain pour cette étude est prévue en septembre 2012, le Comité de pilotage suivant le Comité technique en novembre 2012, et le rendu de l'étude en avril 2013.

Constitution des Comités Techniques et des Comités de Pilotages :

	Hydromorphologie		Zones humides	
	CoTech	CoPil	CoTech	CoPil
SIVB	x	x	x	x
SIHB	x	x	x	x
SIArré	x	x	x	x
BE SCE	x	x	x	x
AMO AEU	x	x		
AESN	x	x	x	x
Entente	x	x		
CR Picardie			x	x
CG Cater	x	x		
CG ENS			x	x
DREAL	x	x	x	x
DDT	x	x	x	x
ONEMA	x	x	x	x
FDAAPPMA	x	x		
AAPPMA		x		
CBNBailleul			x	x
CENPicardie			x	x
ChAgricult		x		x
ComCom		x		x
F60 Chasse				x